

## Assises des Cartels Constituants

### Première partie

**(Transcription de Gaelle Héaulme, réécriture de Pierre Eyguesier.)**  
**Les auteurs ont revu leurs interventions. En accord avec la règle du jeu proposée, certaines peuvent être réécrites, d'autres ne pas être publiées.**

**Jacques Nassif** : Je déclare les Assises des CCAF ouvertes. J'ai demandé à nos invités de bien vouloir accepter d'être à tour de rôle présidents de séance : c'est le cas d'Alain Didier-Weill qui sera président de séance en compagnie de Thierry Perlès pour ce premier demi-après-midi. Contrairement à la tradition, ces présidents de séance auront pour tâche d'empêcher toute censure, même celle du temps à laquelle un président de séance est toujours obligé de recourir, et de susciter la parole, de la donner aussi souvent que possible pour que tout le monde puisse intervenir comme il le souhaite et autant qu'il le souhaite, en tenant compte des autres, bien sûr.

Je voudrais en second lieu exprimer des regrets en ce qui concerne l'attitude que nos collègues d'Analyse Freudienne ont cru devoir adopter en nous envoyant une lettre pour dire qu'ils ne participeraient pas à ces Assises. Ils nous reprochent de ne pas leur avoir envoyé d'invitation en tant qu'association, et de les avoir invités un par un. D'autre part, ils ont constaté que figuraient sur la liste de nos invités des personnes qu'ils ne reconnaissaient pas comme ayant fait partie des Cartels Constituants, mais sans nous demander la raison de ce choix. S'ils nous en avaient laissé la possibilité, nous leur aurions répondu que les personnes que nous avons invitées ont fait partie de l'Assemblée d'octobre : c'est à ce titre qu'elles sont là avec nous, au même titre que tous ceux qui sont restés ensuite aux Cartels. Du reste, nous aurions pu inviter plus de monde encore... Leur façon de procéder fait penser à la technique du tir en touches pratiquée par les équipes de football qui cherchent à gagner du temps lorsqu'elles ont un point d'avance... Ils nous disent : « Si nous ne sommes pas encore à l'Inter-Associatif, c'est à cause de vous ; votre affaire a l'air d'être inter-associative, nous ne pouvons donc pas y participer. » Or, il n'a pas échappé à certains d'entre vous que le mot inter-associatif ne figurait pas dans la plaquette que vous avez reçue. Non pas que nous n'ayons pas cette préoccupation, mais parce que nous voulions assurer la multiplicité, la pluralité des opinions, ce qui n'est malheureusement pas tout à fait le style de ce qui se passe actuellement à l'Inter-Associatif. J'espère que ce sera possible, que des divergences pourront se faire jour et que différentes versions seront proposées des événements que nous avons vécus. Je m'y engage pour ma part, en formulant le souhait que les présidents de séances y contribuent. Donc, la dimension inter-associative est bien présente, mais ce n'est pas un colloque inter-associatif, au sens tout à fait explicite du mot.

Quelles sont nos motivations pour avoir convoqué tout un chacun dans le mouvement analytique, à ces Assises ? Certaines personnes se sont inquiétées, et ont dit : « Ha ! si vous faites ça, c'est que cela doit aller très mal chez vous, vous avez peut-être le couteau sous la gorge, où en êtes-vous pour oser prendre un tel risque ? » Cette réaction m'a étonné. Il me paraît tout à fait normal que l'on se donne la possibilité de réfléchir sur son histoire, et je ne vois pas en quoi cela serait si risqué ! C'est le risque inverse qui m'inquiète. Quand une association ne réfléchit pas sur son histoire et en reste à un mythe des origines, à un mythe de

fondation, ce n'est pas un signe de santé. Je pense que le fait d'avoir pris cette initiative est au contraire le signe d'une maturité de notre association qui peut se le permettre et qui a manifesté de cette façon un désir pour une anamnèse. Vous sentez bien que j'emploie à dessein ce mot pour le distinguer de ce qui serait une histoire. Nous n'avons pas demandé nommément à des historiens de se pencher sur les documents dont nous disposons pour faire un tracé chronologique et irréfutable de ce qui s'est vraiment passé. Ce qui s'est vraiment passé, nous allons essayer de nous en souvenir, et ce sera peut-être encore plus vrai, à proportion même de nos oublis, que ce qu'un historien présent parmi nous pourrait immédiatement pointer, aussi souhaitable que cela puisse être à un autre moment. Ce sera tout aussi intéressant de constater qu'il y a eu des oublis et que nous n'avons pas su ou pu nous rappeler comme il convenait ce qui s'est vraiment passé.

J'émettrai à cet égard le souhait que nous ne soyons pas mus en ces Assises par la tentation, que je qualifierai de déplacée, d'évoquer des fantômes ou de débusquer des cadavres. Je préférerais que cet essai d'anamnèse nous permette de reconnaître, certes que nous avons des liens avec ce qui pourrait être dans la clinique analytique qualifié de fantômes, mais ce faisant de constater qu'ils sont devenus superflus, dépassés, inutiles aujourd'hui. Et puis il y a aussi bien sûr les deuils. Nous avons été très fortement marqués dans notre association par des deuils. J'aimerais qu'on arrive à en parler avec le ton qui convient.

Enfin, je voudrais terminer en disant qu'il serait très facile de dire que cette association a eu des pères fondateurs. L'un qu'on pourrait qualifier de Voltaire et l'autre qu'on pourrait qualifier de Rousseau. C'est la question des noms propres que je soulève de cette façon humoristique. Il faudra bien sûr nommer ces personnes. Puissent ces Assises n'avoir pas été convoquées uniquement pour déplorer la faute à Voltaire ou la faute à Rousseau !

**Michel Jollivet** : Je voudrais dire quelques mots sur la façon dont nous est venue l'idée de faire ces Assises. Même si les Cartels Constituants ne sont plus dans la situation brillante du départ en ce qui concerne le nombre de membres, nous avons l'impression d'avoir essayé de tenir quelque chose, que peut-être nous continuons à tenir, et il ne nous paraissait pas exclu que les personnes ayant quitté les Cartels partagent ce sentiment.

D'autre part, il nous semblait que la psychanalyse était sollicitée de façon pressante par un certain nombre de questions – celles par exemple que l'APUI a pu soulever – dont on pensait que c'étaient de vraies questions, mais auxquelles il était répondu dans un espace non associatif, et surtout dans l'idée qu'il pourrait y avoir pour les régler un arrangement interne entre analystes. Or ces questions, me semble-t-il, ne sont pas simplement des questions entre analystes, mais doivent pouvoir prendre une dimension dans le social – Freud, quand la question de la Laienanalyse s'est posée, a écrit un bouquin qui n'était pas seulement adressé aux analystes, mais au social. Plus récemment, le Groupe Bastille a repris les questions que posait l'APUI, sur un autre mode, avec d'autres réponses, apportant une fois de plus la démonstration que le mouvement analytique, Inter-Associatif compris, ne leur apportait pas de réponses, malgré un sentiment largement partagé de la nécessité de le faire. Cette impuissance tient-elle au mode de fonctionnement même des associations ? La question se pose dès lors que l'on s'aperçoit que dans ces questions de l'APUI, il y a la question de la transmission, avec toutes ses ramifications : transmission de la théorie – pour laquelle il y a un problème dans toutes les associations –, transmission de la pratique – on ne sait pas très bien comment faire –, et puis la transmission de la clientèle. Ces trois volets d'une même question étaient, signalons-le au passage, déjà en place au temps de l'École freudienne et devraient à

mon sens être abordés de façon renouvelée, sans laisser la tâche à des succursales du mouvement analytique.

Une autre des raisons qui nous ont conduits à proposer ces Assises a trait aux scissions successives, la dernière en date étant celle du CFRP, qui montre à quel point les choses se répètent de façon invraisemblable, et à quel point, chaque fois que l'hétérogène tant réclamé pointe son nez, cela coûte une scission. Or nous ne sommes pas mal placés pour parler des scissions, puisque nous en avons connu une au départ, au moment de la fondation même, et d'autres après. De nouveau, on peut regretter qu'un débat sur les scissions affectant périodiquement le mouvement psychanalytique n'ait pas pu être organisé par l'Inter-Associatif. Mais s'il se trouve que ça n'est pas possible, peut-être les CCAF peuvent-ils le faire en raison de leur histoire particulière, très singulière dans le champ du mouvement lacanien. Cette singularité est inscrite dans notre origine, que l'on ne doit sans doute pas faire remonter à l'Assemblée d'octobre mais avant cela – on en parlera sûrement dimanche matin –, lorsque s'est tenue une réunion dont le but était de fonder une association sur le modèle de la cooptation. Ça n'a pas marché, et ensuite il y a eu l'enseignement des Horticulteurs qui a abouti à la fondation des CCAF. Je vous rappelle que les CCAF ne se sont pas fondés sur le même principe que beaucoup d'autres, puisque tout le monde était fondateur en même temps, au même moment. Nous avons tous été fondateurs, personne ne pouvait officiellement se dire fondateur plus que les autres. Telle est la fiction des origines. On s'est évidemment rendu compte que cette fiction n'a pas tenu, même si nous n'avons pas fonctionné à l'instar d'autres associations.

Un autre point à mettre en évidence, outre l'idée de départ du « pas de cooptation », c'est la mise en place de procédures dont il était attendu davantage que des personnes. L'idée était qu'il fallait faire confiance aux procédures. Cependant, ces procédures ont verrouillé pas mal de choses, malgré leur intérêt pour la structuration du travail de l'association et malgré l'élan qu'elles lui ont donné.

C'est donc à plus d'un titre qu'il serait intéressant aujourd'hui de pouvoir reparler des origines et d'entendre chacun situer quel a été pour lui le point d'origine de la fondation des Cartels. Pour ma part, je le ferais remonter à cette réunion, dont j'ai déjà dit quelques mots, qui regroupait des personnes qui par la suite n'ont pas été aux CCAF, mais à la Convention, au Coût freudien, à l'École lacanienne... Je crois aussi que nous pourrions faire l'hypothèse que les scissions n'ont pas été provoquées par des désaccords théoriques, mais dans une large mesure par des intuitions. Par exemple, le groupe Littoral n'était pas à l'époque tout à fait assuré de la théorie de la nomination qui était avancée comme la raison principale de sa rupture d'avec l'assemblée constituante dont allaient sortir les CCAF. Cette théorie était alors à l'état de simple intuition et n'a pu être véritablement théorisée que par la suite. D'autres gens ont eu eux aussi des intuitions, qu'ils ont théorisées ailleurs, dans d'autres associations, et il serait intéressant de passer en revue les intuitions qui ont mis le feu aux poudres, plutôt que ce qui apparaît après coup comme des prétextes théoriques.

Je parlais tout à l'heure de l'hétérogène dont il est fait si grand cas aujourd'hui dans la plupart des textes fondateurs des différentes associations. Cette idée d'une hétérogénéité à promouvoir est à mes yeux essentielle, puisqu'elle implique que chacun puisse parler d'une place subjective, sans se faire le chancre d'une vérité à laquelle il aurait eu affaire. C'est pour mettre cette idée en acte, contrairement au sort qui lui est fait dans bien des associations, que nous n'avons pas invité d'associations en tant que telles. Nous ne voulions pas de vérité officielle, collective, mais entendre les vérités de chacun au sens de ce que chacun a pu vivre.

**Thierry Perlès** : Y a-t-il des réactions à chaud après cette introduction de Michel Jollivet qui a abordé la question des scissions, déjà, tout de go et d'entrée de jeu. Les scissions sur l'intuition plus que sur une théorie ?

**M. Jollivet** : Un mot encore. Cela pose la question du statut de la théorie. La théorie est-elle là d'emblée, ou naît-elle d'une position subjective, d'une intuition ? Comment la fabrique-t-on ? Comment fonctionne dans une association la fabrication d'une théorie, pour le coup collective ? Est-ce avec l'intuition de chacun, ou est-ce avec une intuition collective qui se formalise en théorie collective ?

**Sean Wilder** : Il peut être intéressant de porter à la connaissance de ceux qui ne le savent pas déjà, que l'Association internationale pour l'histoire de la psychanalyse a organisé l'été dernier un congrès à Berlin consacré aux scissions dans le mouvement psychanalytique. Or, c'est justement cela qui s'est dégagé de ces trois jours de colloque – dont les participants venaient d'horizons psychanalytiques très différents, avec très peu de lacaniens mais avec de nombreuses interventions à propos du mouvement lacanien – : un caractère constant des schismes et des scissions est qu'ils ne sont pas provoqués par des questions théoriques. La théorie n'est invoquée, généralement a posteriori, que pour justifier des différences de personnes, sinon d'humeur. Cela peut paraître étonnant, mais dans l'histoire psychanalytique internationale depuis ses débuts, c'est plutôt la règle que l'exception.

[...]

**Jean-Jacques Moscovitz** : Grimberg a fait un pas plus rapide que celui que je veux faire. Pour reprendre la question de l'origine ouverte par Jollivet, je daterais pour ma part l'origine, au niveau strictement des faits, à l'hôtel Pont-Royal. Là il y a eu une petite scission, des points de vue très différents qui se sont mis en place, entre le CERF, qui commençait à marcher en 1981, et les CCAF. Le CERF a continué sa course comme vous savez, comme une fusée Ariane qui n'a pas marché, et les Cartels ont quand même continué. Je me souviens qu'il y avait même une certaine tension entre les gens du CERF qui étaient invités, dont je faisais partie, et les Cartels qui étaient à la tribune et qui nous invitaient. Il faut bien dire que les Cartels n'ont cessé d'inviter les autres membres des autres associations depuis le début, ça c'est vrai, pour assister à ce qu'ils avaient à avancer. Puis il y a eu l'assemblée du 100, rue de Vaugirard, moment de démocratie idéalisée où chacun était censé fonder en même temps – ce qui n'est pas vrai, on peut en discuter à perte de vue mais tu sais bien, Michel, que dans tout groupe humain il y en a qui désirent un peu plus long – un peu plus vite surtout ! – que les autres.

Il y a donc eu Pont-Royal, la rue de Vaugirard, et puis ce à quoi j'ai assisté aux Chemins de fer, où il y avait des assemblées générales ouvertes à tous les analystes qui voulaient bien venir assister et être témoins de quelque chose que vous fabriquiez, comme s'il pouvait y avoir une transparence d'une association quelle qu'elle soit. Or il y a tout lieu de se poser des questions sur la transparence. On sait très bien ce que c'est comme idéologie. C'est une des façons d'ignorer que toute fondation se fabrique sur une forme de mensonge, qui doit être maintenu sous peine de voir l'association se défaire. C'est ça, je crois, l'enjeu de la question de l'origine. Et plutôt que qu'origine, j'emploierai le mot début... A partir de quand quelque chose fait début ? A partir de quand peut-on parler de nomination des Cartels, c'est

ce qui m'apparaît le plus important à démêler en ce qui concerne la question de l'origine.

**T. Perlès** : Il est bien entendu question d'interroger la fiction de nos origines, et de nous demander par exemple si « démocratique » va avec école, et s'il est possible de penser une école démocratique. Y a-t-il une démocratie dans la psychanalyse ? Est-ce que ça marche, la démocratie tout court ?

**J.-J. Moscovitz** : On est là pour parler de ça, entre autres, pour parler du genre de fictions sur lesquelles on s'est fondés.

**Éric Didier** : Deux remarques. La première sous forme de question. Y a-t-il un seuil, une masse critique de départs d'une association à partir duquel on peut parler de scission ? Ou faut-il au contraire se dire qu'il suffit d'un seul quittant son association pour cela fasse une scission ? Pour moi, il suffit d'un seul. Pourquoi en faudrait-il deux, pourquoi en faudrait-il trois ? À partir de combien de sujets ça fait scission ?

Ma deuxième remarque concerne la répétition, dans les différentes scissions que nous avons connues, d'un phénomène étrange. Ceux qui ont scissionné proposaient un mode de fonctionnement, une pensée – analytique ou politique –, qu'ils soumettaient à l'approbation de l'association par voie démocratique. Mais à partir du moment où ils se heurtaient à un échec – on compte le nombre de voix et une proposition est rejetée –, ils scissionnaient. La démocratie ne valait plus. C'est quelque chose de très mystérieux, qu'on devrait pouvoir interroger.

**Alain Didier-Weill** : Puisque nous sommes en quête d'origine, je voudrais évoquer devant vous un point d'origine d'où beaucoup de choses ont découlé, en vous proposant pour cela de situer la fondation des Cartels dans le contexte plus large du chambardement dont était alors la proie la communauté de l'ex-école freudienne. Certains faits historiques de cette période peuvent en effet aider à comprendre pourquoi différentes fondations ont eu lieu successivement – une dizaine de groupes – et du même coup aider à comprendre pourquoi il a fallu tellement de temps pour que se crée l'idée d'un « inter ». Ce point d'origine, qui se situe donc dans le contexte de la Dissolution, marqué par un climat de panique intégrale, de dissolution de tous les liens qui ressemblait un peu à l'exode de 1940, est à mes yeux une réunion inaugurale, très humiliante pour les analystes qu'elle a confrontés à leur impossibilité de fonder. Cette réunion, à laquelle certains d'entre nous ici présents participaient, se tenait chez Solange Faladé, au-dessus de la salle du Musée Social où officiait à intervalles réguliers un tribunal qui s'appelait Delenda. A cette réunion – je crois me souvenir que Rondepierre l'avait suscitée – une trentaine d'analystes avaient été invités dans l'idée de voir s'il était possible de fonder ensemble quelque chose à partir de ce petit noyau de trente arbitrairement réunis, autrement dit cooptés – si Rondepierre a par la suite tant vitupéré contre la cooptation, c'est sans doute parce qu'il avait été échaudé par cette réunion, où il s'est passé la chose que je vais raconter.

L'idée était qu'à partir d'une trentaine cooptés ce soir-là, quelque chose pourrait se produire. J'insiste sur le caractère inaugural de cette rencontre car Jean-Jacques parlait tout à l'heure du CERF comme point d'origine. En fait, le CERF n'a pas été tout à fait le point d'origine, car il a été fondé trois jours après l'échec de cette réunion. Raison de plus pour en dire quelque chose. Dans le chaos dans lequel nous étions, des liens d'amitié, parfois très

forts, s'étaient rompus et un autre type de lien était apparu, qui justifiait que ces trente-là soient ensemble ce soir-là, dans la mesure où l'on pouvait supposer qu'ils partageraient a minima une certaine conception de la psychanalyse. Or il s'est avéré que ce lien, fondé peut-être sur une conception éthique, n'était pas suffisant pour que quelque chose puisse s'en déduire sur le plan de l'organisation d'un groupe. Dans cette réunion, Rondepierre fit la proposition suivante : chaque analyste présent devait inscrire sur un papier cinq noms d'analystes qu'il considérait comme une sorte de jury d'AME, si l'on peut dire, au nom du bon sens, de l'amitié, enfin cinq noms d'analystes reconnus comme tels par celui qui écrivait ces cinq noms. Comme nous étions une trentaine, ça faisait en principe un certain nombre de gens, et l'idée de Rondepierre était que quand nous mettrions tour à tour dans le panier commun un petit papier avec cinq noms, on ferait une liste, et que sur cette liste chacun des trente aurait le droit de barrer deux ou trois noms. Ça va peut-être vous amuser – nous avons été deux à nous opposer à cette procédure, moi et quelqu'un d'autre, je ne sais plus qui –, ce qui s'est passé de cocasse, c'est qu'après que les petits papiers eurent été déposés, et les noms des gens dont on ne voulait pas barrés dans la deuxième partie du rite, il ne soit resté qu'un et un seul analyste : un Belge !

**Jean-Pierre Winter** : Un Belge ! Une personne dont on n'avait jamais entendu parler!

**Alain Didier-Weill** : Voilà. Ça a été une expérience humiliante, pour moi en tous cas – je pense ne pas avoir été le seul –, de voir l'incurie où nous avait plongés cette occasion de concrétiser notre prétention de partager au moins un lien d'éthique entre nous. Quand il s'agissait d'institutionnaliser, voilà à quoi nous aboutissions !

Il s'est avéré à ce moment-là qu'il était impossible d'inventer, de créer de l'inter-analyste un par un. Pour que de l'inter-analyste se produise il aura fallu sept ou huit ans, et la fondation successive d'une dizaine de groupes, créés dans le sillage des tendances qui existaient déjà à l'École freudienne, et « nommant » un certain type de transfert qui existait déjà à l'École freudienne autour d'un certain nombre de groupes de travail, de tendances... Il aura fallu en passer par la constitution de groupes pour que de l'inter puisse fonctionner sous le nom d'Inter-Associatif, puisque dans la dimension du un par un la chose s'était avérée impossible. Remarquons que c'est trois jours après cet échec, prenant acte de cet échec, que Solange Faladé, Melman et Clavreul, dans une certaine précipitation, parce qu'ils ont pensé que devant la situation c'était l'acte qui était attendu d'eux – en tous cas c'est ainsi qu'ils l'ont interprété, qu'ils y ont répondu –, ont fait la proposition du CERF, qui a été acceptée par un nombre important de gens. Il y a sans doute beaucoup de façons d'interpréter cet échec cuisant du début, mais je crois qu'il ne faut pas l'oublier en tant que point d'origine, pour autant que ce qui est advenu par la suite ne puisse être dissocié tout à fait de ce premier échec.

**Jacques Nassif** : Je voudrais juste faire un petit rappel. Celui de cette nécessité qu'avait énoncée Rondepierre : « Avant de fonder, il faut enseigner ». À propos de l'événement que racontait Alain, je n'exclurai pas du tout que ce soit en connaissance de cause que notre ami André Rondepierre ait fabriqué cette petite machine, pour aboutir en acte à cette démonstration qui lui paraissait indispensable. La réunion à laquelle Jean-Jacques Moscovitz faisait allusion à l'hôtel Pont-Royal est une de ces réunions qui ont lancé les deux années d'enseignement aux Horticulteurs, l'événement que rappelait Alain, c'est en 1979,

après la dissolution.

**Intervenant indéterminé** : En 1981, à la mort de Lacan.

**Jacques Nassif** : Vous voyez, c'est très difficile de se rappeler. Il faudrait des dates, ça serait utile. Ce sera toujours enseignant qu'il y ait des erreurs dans la datation. Mais il y a eu des enseignements tout à fait importants où il y avait aussi bien Safouan que Guy Le Gauffey, que Rondepierre ou que moi qui faisons la tentative de repenser tous les points importants de l'enseignement de Lacan. Il était déjà entré dans les têtes qu'on ne pouvait pas s'asseoir sur l'enseignement de Lacan comme sur un acquis dont on serait les propriétaires. Que, donc, c'était signer des chèques en blanc que de continuer à se poser comme des barons du lacanisme, et qu'il fallait nous-mêmes reprendre à notre compte ces énoncés pour les éprouver, essayer de les fonder autrement que ne le faisait Lacan. Cela me paraît aussi important à rappeler.

Le deuxième événement tout aussi cuisant que j'ai rappelé dans le plan que je vous ai fourni et qui s'est produit chez André Rondepierre, à son domicile, ça a été une journée marathon. Nous étions dans la préparation du congrès de l'Instance de la lettre et il y avait là Jean Allouch, Guy Le Gauffey, Claude Dumézil, André Rondepierre, Diane Chauvelot, Daniel Saadoun et moi – Éric Porge était là aussi, je pense. Pendant deux jours, nous avons écrit, parfois ensemble, parfois en nous isolant dans des recoins, un texte sur lequel nous pourrions nous entendre et qui serait un texte fondateur ; un texte d'énonciation collective sur ce que devait être la transmission de la psychanalyse à partir d'une association qui ferait institution. Je me souviens très bien que ces deux concepts de l'association et de l'institution étaient contredistingués et soigneusement pesés – Rondepierre, comme vous le savez, avait des idées précises là-dessus. On a bien dû constater qu'on n'y parvenait pas. Il n'y avait pas seulement des désaccords insurmontables, ou des compromis introuvables pour ce qui est des formulations, mais on a bien dû constater surtout que la rhétorique du texte fondateur ne permettait pas cette cosignature à laquelle nous nous étions attelés. Il y avait des incompatibilités d'écriture entre André Rondepierre et Jean Allouch par exemple, comme vous pouvez l'imaginer. Néanmoins, la tentative avait été faite honnêtement, par des gens qui travaillaient ensemble depuis longtemps en cartel. Mais ça n'a rien donné. C'est à partir de là que la proposition a germé dans le cerveau très inventif d'André Rondepierre, mais aussi à partir de la lettre à laquelle on a fait allusion, qui était écrite par Allouch et où était pour la première fois l'expression « cartels constituants ». Le mot « cartels constituants » n'a pas été créé à la réunion de l'hôtel Pont-Royal, mais bien après, je pense. Dans cette lettre il était donc proposé une assemblée où n'importe qui pourrait venir. Voilà, on en parlera peut-être, ainsi que du secrétariat, de la dynamique des propositions, mais je voulais rappeler ces événements parce que ça fait partie de ce sur quoi nous devons nous pencher cet après-midi.

**J.-P. Winter** : Je dirai maintenant ce que vous m'aviez invité à dire dans la deuxième partie, parce que chronologiquement, il semble que ça s'impose, quitte à bousculer les choix que vous avez faits. Je ne sais pas si Jacques Nassif se rend compte de la portée de son interprétation de l'événement qu'a raconté Alain Didier-Weill. Tout d'abord, une chose. Ce qui est intéressant dans cette histoire racontée par Alain, c'est que nous sommes un certain nombre à nous la raconter sous le manteau depuis douze ans et qu'elle n'a jamais fait l'objet d'un écrit officiel. (*Th. Perlès montre à J.-P. Winter Tribune 1, pour lui dire que cette histoire*

*a bien fait l'objet d'un écrit*) Oui? Racontée comme telle ? C'est vraiment là-dedans ?

**Th. Perlès** : Oui !

**J.-P. Winter** : Raconté par qui ?... Tu peux me dire ce qu'il y avait là-dedans ? Je me souviens avoir lu Tribune 1, mais pas d'avoir lu cette histoire. Bon, d'accord. Ce sur quoi je voulais insister en commençant assez maladroitement, ou avec tant d'ignorance, c'est sur le fait que si, comme tu le soutenais il y a cinq minutes, André Rondepierre a fait cette proposition en toute connaissance de cause et en sachant que ça allait aboutir au résultat qu'on sait, c'est pire que s'il ne savait pas ce qu'il faisait ! C'est pire en ce sens que ça m'évoque irrésistiblement cette expérience que chacun d'entre-nous connaît, où il s'agit de mettre des étudiants en psychologie devant des boutons qui envoient de l'électricité dans les mains de gens qui sont derrière une glace sans tain, pour voir jusqu'à quel point ils vont être capable de résister à la souffrance qu'ils infligent à l'autre. Si ça s'est passé comme tu le dis – mais je crois qu'il s'agit plutôt d'un effet transférentiel de ta part que d'une véritable conviction –, c'est encore plus grave que ce que j'avais imaginé. Au bout du compte, proposer une expérience à des analystes dont Alain a rappelé dans quel état de détresse ils étaient – André Rondepierre aussi, certainement –, leur proposer une expérience de meurtre, non pas collectif, du père, mais des frères un par un, leur proposer cette expérience en sachant qu'ils vont s'entre-tuer pose la question de savoir quel bénéfice il en espérait, et pose la question de savoir quel était son désir dans l'affaire. On ne peut pas éviter cette question, même si on ne peut pas y répondre. On ne peut pas éviter de se demander qu'est-ce qui était agissant dans une telle proposition. Elle aboutit à un meurtre collectif, il n'y en a qu'un qui en réchappe, parce que personne ne le connaissait. Mais ça laisse des traces pour la suite, et c'est de cela que je voudrais témoigner. J'ai été présent à l'Assemblée d'octobre, avec cette blessure qu'avait constituée cette histoire. Pourquoi c'était blessant ? Pour les raisons qu'a dites Alain, mais pas seulement, car il faut remonter un tout petit peu avant – et c'est vrai que si on commence à s'interroger sur l'origine on n'a pas fini de remonter avant –, il s'agit de cerner le lieu d'où provenait une telle expérience.

Depuis la dissolution de l'École, depuis la constitution de la Cause freudienne et ensuite de l'École de la Cause, s'était créé progressivement chez Solange Falladé – je parle là sous contrôle de ceux qui ont participé à toute cette aventure –, un groupe auquel s'associaient réunion après réunion ceux qui quittaient, un par un, l'École de la Cause. Au début, on était, quatre, cinq, six. Très rapidement, un petit noyau de sept dans lequel il y avait Solange Falladé, Charles Melman, Jean-Jacques Moscovitz, Alain Didier-Weill, Contardo Calligaris, Patrick Landman, Liliane Zolty et moi. Nous avons fonctionné comme un petit groupe qui cherchait par quel moyen il allait s'opposer à la politique que Jacques-Alain Miller était en train de mettre en place, et peu à peu les analystes de l'École freudienne qui quittaient l'école de la Cause venaient nous rejoindre. Nous savons qui a quitté Jacques-Alain Miller, à quelle date et dans quel ordre. Mon sentiment était que les gens ne partaient pas très vite et que ceux qui quittaient l'École de la Cause se prévalaient à la fois de leur connaissance de ce qui se passait à l'intérieur, puisqu'ils y étaient resté plus longtemps que les autres, et de l'autorité qu'ils avaient dans l'École freudienne pour faire des propositions comme en avait fait André Rondepierre. Le climat – Alain a dit qu'il était amical – était à la fois amical et meurtrier. Il était meurtrier, parce que ceux qui étaient partis depuis bien longtemps, qui avaient pris sur eux de le faire, supportaient mal l'arrogance avec laquelle arrivaient ceux qui

avaient quitté l'École de la Cause de fraîche date. La tension était grande, d'autant que dans ce groupe initial il y avait des gens qui avaient été membres de l'École freudienne et d'autres qui ne l'étaient pas, et que, dissolution ou pas, qu'on l'ait acceptée ou pas, le fond des liens analytiques qui se maintenaient était celui de la reconnaissance entre eux de ceux qui avaient été admis comme membres de l'École avec la hiérarchie qui avait lieu à l'École, c'est-à-dire avec le maintien absolu de la hiérarchie entre les AE, les AME, et les analystes praticiens. Tout cela créait un climat extrêmement désagréable. Quand Rondepierre a fait cette proposition, dont tu me permettras de ne pas avoir la même interprétation que toi, il a mis en acte quelque chose qu'aujourd'hui j'interpréterai de la façon suivante : à partir du moment où Lacan est mort, il n'y a plus d'analystes. C'est terminé, il n'y en a plus. Le « pas de liste » qui était au fondement des CCAF, je l'entends aujourd'hui comme une métonymie de « il n'y a pas d'analyste ». C'est le « pas de lyste », « pas d'analyste ». Ce n'est pas une théorie du pas de liste qui s'est incarnée dans la fondation des CCAF, c'est une mise en acte de la réalité de ce que nous vivions à ce moment-là, à savoir que plus personne, à partir du moment où Lacan était mort, ne reconnaissait personne comme analyste. Tout le monde était méfiant à l'égard de tout le monde. Même si certains s'étaient permis d'en dénoncer d'autres, de céder à la facilité en dénonçant par exemple les analystes qui avaient signé le référé – c'était commode de se dire que c'étaient ceux-là qui n'étaient plus, ou qui n'avaient jamais été analystes –, il n'empêche que tout le monde en était au même point. Hormis quelques liens d'amitié qui permettaient qu'on fasse semblant de continuer à se reconnaître, le désaveu était général, et j'emploie le mot désaveu dans toute sa portée analytique. Ça allait si loin que je te rappelle, Jacques, qu'à cette époque-là, quand on parlait de ce climat, de ce qui se passait, de ce désaveu généralisé, tu m'avais reproché, quand nous avons fondé le Coût freudien, de participer à la fondation d'une association sur la base de liens amicaux. Tu avais dit à l'époque – je ne crois pas que ce soit très indiscret de le dire aujourd'hui, il y a prescription – : « Ce n'est pas comme ça qu'on fonde une association d'analystes, ce n'est pas sur des liens amicaux, moi j'ai pas peur d'affronter les gens avec qui je ne suis pas d'accord, et les autres non plus ». Sur le moment, ça m'avait un peu chatouillé, mais je dois dire qu'après coup je n'ai pas trop de regrets de ne pas t'avoir suivi sur cette voie-là. Témoignait de ce climat la masse extrêmement importante de paperasse. L'instance de la lettre, c'était au sens des lettres qu'on s'envoyait, et si on s'en envoyait autant, c'est qu'on ne pouvait pas se parler et qu'on n'avait plus affaire qu'à du signifié; il n'y avait plus rien de signifiant entre nous et on n'avait affaire qu'à ce qui se dépose dans des lettres qu'on s'adressait, et qui étaient chacune autant de petits coups de revolver. Nous n'inaugurons pas, ça avait commencé avec la défunte École freudienne, mais on perpétuait le style Delenda. Bref, quand je suis arrivé à l'Assemblée d'octobre, cette haine que je ressentais triplement, je l'ai ressentie dans l'assemblée comme un effet de la haine à mort. C'était extrêmement angoissant, c'était une souffrance dont je ne voyais pas, quoi que tu m'aies dit auparavant, pourquoi je devais me l'infliger. J'y entendais qu'on théorisait à tout va dans ce qui me paraissait être des impasses présentées comme voulues, alors qu'elles étaient purement circonstancielles. Je reviens à l'exemple du « pas de liste ». C'était formidable d'avoir une théorie du pas de liste puisqu'il était impossible d'avoir une liste! C'était exclu! Je dirai pour finir que cette angoisse palpable, si dense, si intense qui a régné au cours de cette réunion m'a décidé, malgré l'isolement dans lequel on pouvait craindre de se retrouver, à ne pas adhérer à cette machine parce que ça me paraissait, et tu l'as dit, je l'ai ressenti - et je pèse mes mots parce que je connais la suite de l'histoire des CCAF -, comme une machine de mort à laquelle je n'avais pas envie de contribuer. Voilà mon témoignage sur

cette histoire.

**Marc Nacht** : Mon témoignage portera davantage sur ce qui m'avait, à l'époque, conduit à participer à la fondation des Cartels Constituants que sur le fonctionnement de ces derniers.

En 1976, je m'étais engagé dans la Passe afin de soutenir ma candidature à l'EFP André Rondepierre animait alors à l'École un séminaire intitulé « La passe effective en question ». J'y avais soumis le texte d'un exposé, « Logos et pulsions », que j'avais produit à l'Institut de psychanalyse. C'était un hommage à Lacan. Ce texte fut totalement désossé par André qui m'avait en prime, et comme vade mecum pour la Passe, offert une adaptation du graphe « Subversion du sujet et dialectique du désir ». Je retrouve une note prise le 22 janvier 77 : « Lundi dernier Rondepierre "soumet" mon texte Logos et vérité au graphe de l'ouvre-bouteilles. Il me dit après la réunion être analyste de mon passeur et m'avoir parlé à "mots couverts" de la Passe. Effet d'après-coup mercredi avec T.: essai d'application du graphe à mon discours.» Voici le graphe dessiné par André.

**Thierry Perles** : Je vous remercie de le déposer aux archives des CCAF pour photocopie, nous avons grand besoin de ce genre de textes!

**Marc Nacht** : Le graphe ne m'a pas beaucoup servi, mais j'ai terminé la Passe et ai été admis à l'EFP un an avant la dissolution. Je me retrouvais avec ceux, nombreux, qui s'opposaient à la décision de Lacan (Cf., infra le texte de l'intervention de M. Nacht à l'assemblée générale de l'EFP du 16 mars 1980). Il en résulta la formation d'un groupe : *Entretemps*. Je crois qu'il n'en a pas encore été fait mention ici. On y cherchait quelque chose qui ne serait pas la reconstitution de l'École et se libérerait du centralisme transférentiel induit par Lacan. Même ceux qui refusaient ce centralisme, comme Rondepierre, le reproduisaient parfois. En atteste l'anecdote de l'ouvre-bouteilles.

Puis il y a eu le CERF. Je m'y retrouvais, suite de Passe, et en assez mauvaise passe avec Clavreul avec qui j'avais fait un contrôle et entrepris une tranche. Enfin, grâce au formidable travail entrepris par Nassif, s'élaboraient les Cartels constituants. C'était un immense jeu de questions et de réponses, un assez fantastique effort d'exonération des toxines engendrées par l'EFP et sa dissolution. Enfin, un soir, Dumézil m'a téléphoné pour me demander de signer le texte de fondation des Cartels qui devait être diffusé le lendemain matin. Assez sottement, par pur formalisme puisqu'il m'était impossible de véritablement signer par téléphone, je refusai. La suite prit malheureusement la forme d'une grosse machine électorale. Je souhaitais participer au jury chargé d'étudier la Passe (manière évidente de tenter d'élucider le caractère traumatique de mon expérience) et me retrouvais dans l'obligation de produire une espèce de discours électoral qui n'en fut, en l'occurrence, pas du tout un. A quelques voix près, je ne fus pas élu. Rondepierre me prit à part et me dit « J'en ai plein les poches qui auraient voté pour toi! » Des hôtesse pianotaient sur des ordinateurs. Ça m'a scié les pattes et j'ai préféré m'évaporer.

**Catherine Muller-Pasi** : Je me trouve comme Jean-Pierre contrainte d'anticiper, en reprenant le fil de l'intervention d'Alain Didier-Weill. J'avais prévu plutôt dans la deuxième partie, de m'associer à une réflexion sur ce qui est central dans cette histoire des CCAF à savoir le « pas de liste ». Après la mort de Lacan, nous voulions interroger la validité ou non

d'une nomination à partir de la passe. Pour cela, il fallait, au moins pour un temps, la suspendre.

L'histoire de la soirée des « noms biffés » qu'a rapportée A. DidierWeill est intéressante. Elle témoigne assez bien d'un moment où ils apparaissent comme des traumatisés de la nomination AE à l'École freudienne de Paris.

Or cette nomination AE, j'y ai repensé en reconstruisant ces derniers jours l'histoire de cette période, dans la perspective de cette rencontre que vous avez suscitée et dont je salue l'initiative.

Cette nomination était à entendre comme nomination "A". C'est-à-dire une reconnaissance du désir d'analyste qui aboutissait à la désignation d'une personne à une place, à laquelle elle avait d'ailleurs postulé.

Il s'agissait donc d'une nomination à une place et à une charge, dans un cadre donné l'IEFP et par une voix, la voix de Lacan, celle qui emportait la décision.

Après son acte de dissolution de l'École, les nominations devenaient caduques. A ce moment-là, nous avons assisté chez des anciens nommés, parmi lesquels ceux qui ont présidé à la formation des CCAE à une sorte de soupçon sur la validité de la nomination à partir de l'expérience de la passe à laquelle ils s'étaient prêtés. Ce soupçon les a conduits à une interrogation sur la nomination elle-même. Cette réflexion s'est avérée féconde mais elle n'a pas pour autant pu résoudre le symptôme qui l'avait suscitée. A savoir, le destin de la nomination après la mort de Lacan. Je vous propose d'en suivre la torsion comme si vous passiez votre doigt sur une bande de Moebius.

- Après la dissolution, le nommé 'A' est passé au dé-nommé avec le préfixe de la négation.

- A la mort de Lacan le dé-nommé est passé sur la face du dénommer qui signifie donner un nom. Du donner un nom, à se faire un nom il n'y avait qu'un pas, qui pour avoir été franchi nous entraîne dans des conséquences extrêmes. Ceux qui avaient été nommés, en ne nommant pas, devenaient les derniers noms.

J'anticipe sur un autre thème fondamental, celui du deuil dont parlait Jacques Nassif précédemment. Faire un deuil, reconstruire son histoire, constituer une mémoire sont les voies par lesquelles passe la lutte contre le désir d'anéantissement.

**Jacques Nassif** : Je voudrais réagir à ce qui a été dit et relancer le débat. D'abord une petite précision historique à Jean-Pierre. Je pense qu'il y avait deux groupes, l'un qui était celui auquel tu faisais allusion et un autre qui se réunissait chez Bailly, où il y avait parfois les mêmes - ça se recoupait - et la soirée des noms biffés a marqué la fusion de ces deux groupes. Je suis tout à fait d'accord avec toi concernant le fait que l'on comptait parmi nous des gens qui avaient pris du retard à quitter ce qui apparaissait de plus en plus comme étant constitué sur le modèle de la secte. Parmi nous, en tous les cas, on faisait grief à Claude Comté d'être resté trop longtemps. Il fallait faire en sorte qu'il s'amende. En rejoignant le cartel constituant, il s'agissait de le blanchir. Tout ça, je le dis simplement pour restituer la sensibilité de l'époque, ce qui est très important, je crois, pour l'ensemble de nos débats.

Là où je ne suis absolument pas d'accord avec Jean-Pierre, c'est lorsqu'il jette le discrédit sur la « masse » de papier qui a circulé. Je n'ai pas du tout le même sentiment que lui en ce qui concerne le clivage qu'il dénonce entre signifiant/signifié, écrit/parole, lui-même ne reconnaîtrait pas que ça se faisait aussi grossièrement. Je crois au contraire que le cartel constituant a obtenu une toute autre forme d'écriture que celle des lettres épigrammatiques qui

avaient été envoyées auparavant. Là-dessus je pense qu'il faut rétablir les choses, même sur le plan simplement historique - je me suis replongé dans ces textes, c'est assez passionnant. Je pourrais presque vous donner la liste des proposants et des propositions, histoire que vous sentiez le travail.

**Intervenant indéterminé** : Pas de liste! Pas de liste!

**Jacques Nassif** : Pas de liste? Soit, continuons à rester dans le pas de liste, mais c'est dommage de ne pas savoir l'effort que ça a représenté, un effort extrêmement constructif, d'autant plus que ces lettres, je vous le rappelle, n'étaient pas signées. On ne savait qu'à la fin qui étaient les auteurs de la proposition a, b, c, et c'est allé jusqu'à alpha, bêta, delta, tout l'alphabet y est passé. C'est la première fiction : d'un échange entre l'oral et l'écrit, puisqu'il y avait des réunions au Méditel où ce qui avait été écrit par des auteurs qu'on ne savait pas nécessairement identifier pouvait être repris et discuté oralement. Il n'y avait pas que le côté mortifère de la proposition écrite et très vite rendue poussiéreuse. J'ai assisté à ça, me contentant de photocopier et de diffuser ces textes aux inscrits qui pour finir ont été au nombre de 407. Tout cela a donné cette première assemblée un peu cacophonique, il faut le dire, où ce fameux principe de "pas de liste d'analystes au départ" de la future association a été adopté dans un élan un peu mystique. J'aimerais faire remarquer que cette première fiction n'était donc pas mortifère et qu'on est quand même passés de la mystique à la politique - pour reprendre le fameux « tout commence en mystique et tout finit en politique » - lors de l'Assemblée de novembre, qui est la deuxième assemblée à partir de laquelle les choses se sont orientées vers une fondation. La première n'était absolument pas fondatrice. Elle était fondatrice de quoi? C'est là-dessus que je voudrais en venir sur le sentiment du meurtre qui semble planer dans cette salle à propos de cette fameuse soirée. Je pense que si nous avons pu être aussi meurtriers les uns envers les autres, si ce meurtre des frères a été fait aussi rondement, c'est le cas de le dire, c'est peut-être parce qu'aucun des initiateurs de ce dispositif n'était prêt à accomplir le meurtre du père. Je dirai même plus, aucun n'était prêt à faire le meurtre du roi. Il faut bien voir en effet que Lacan a occupé une place qui n'était plus celle du psychanalyste, qu'il était par ailleurs, mais bien celle d'un roi. Il semble qu'aucune signature collective du discours n'ait été pensable sans que cette énonciation soit assumée par quelqu'un qui occuperait la place du roi.

C'est ainsi que la psychanalyse s'est transmise par deux fois, selon moi, et que nous en sommes peut-être encore à ne pas pouvoir ou ne pas savoir remplacer ce nom unique par un nom collectif. Comment se signe le discours analytique? Pour moi, et le nom de Freud et celui de Lacan ne sont pas le nom d'un seul. Sous la signature de Lacan il y a tous les assistants de son séminaire, tous ses analysants, et c'est encore davantage le cas pour Freud. Ce n'est pas un hasard si Lacan et Freud ont vécu dans la hantise du plagiat, puisqu'ils étaient eux-mêmes tributaires du fait qu'ils avaient eu des analysants et que c'étaient ces analysants qu'ils remettaient en position d'auteurs du discours qu'ils soutenaient. Ce n'est donc pas facile de savoir qui signe le discours qui se veut être le discours analytique. Pour moi, ce pas de liste d'analystes au départ, c'est ça. C'est arriver enfin à passer de cette signature royale à une signature collective. C'est, selon moi, le premier acte collectif qui s'est manifesté dans le mouvement analytique. C'est comme ça que je réinterpréterai les choses, peu important que ça se situe au niveau de la cooptation ou pas.

Pour finir, il faudrait quand même qu'on réfléchisse à ce qui s'est passé entre la

première et la deuxième assemblée, et que nous cherchions à savoir comment une fiction a remplacé l'autre. La première fiction était selon moi analytique. La deuxième est démocratique. Ce n'est pas la même chose. Je ne voudrais pas qu'on confonde ces deux fictions. Il faudrait s'entendre sur ce que c'est qu'une fiction, sur les règles qu'elle met en jeu et sur l'impossibilité d'y croire. Il faut bien qu'à un moment ou à un autre on se rende compte que ça n'était qu'une fiction, que c'était donc un jeu auquel on se prêtait, qui n'était pas véridique. On parle de dépit, de mensonge, de marrons tirés du feu, etc., parce qu'on passe à côté du caractère de fiction qu'avaient ces assemblées. Il est certain que lorsque la politique reprend ses droits par rapport à l'analytique et qu'à partir de l'événement d'un collectif qui a enfin pu avoir lieu, on passe à la caricature que rappelait Marc Nacht du vote à tout va sur les questions de doctrine - caricature de ce qui se passait aux Cartels, mais enfin qui nous colle à la peau -, il y a de quoi s'interroger. Pourquoi ça a pris et pourquoi s'en est-on tenu, et à quel point, à la rigueur du vote « démocratique ».

**A. Didier-Weill :** Je voudrais réagir à ce qu'a dit Jacques et à ce qu'a dit Catherine. Je crois que notre débat nous a conduits au seuil de ce qu'il y a de spécifiquement difficile, peut-être d'impossible dans une communauté analytique. Qu'est-ce à dire? La démocratie qui a été au cœur de l'expérience des CCAF se supporte d'un mythe ou d'une fiction, celle des Droits de l'homme, qui nous vient des Lumières, de la Révolution française. Les hommes peuvent collectivement voter et exercer une maîtrise sur la loi. Or nous sommes bien obligés de reconnaître que si la psychanalyse nous enseigne quelque chose, si elle établit un certain type de liens, c'est justement de reconnaître qu'il existe un certain type de lois - les lois de la parole -, qui introduisent la dimension d'une loi transcendante. De cette Loi, l'homme n'a pas la maîtrise, au contraire, il est à la disposition de cette loi. Dès que nous votons, je dirais qu'il y a de fait une abolition, une espèce de meurtre de quelque chose de l'ordre symbolique. Pouvons-nous faire autrement?

Il faut revenir ici au pari inouï de Lacan. Je pense à ce petit crobard de Lacan que nous avait envoyé, à toi Marc et à moi, André Rondepierre, qui montre le pari qu'a fait Lacan, Dans sa critique des institutions, Lacan avait eu l'idée de distinguer quatre positions dans un groupe analytique, l'AME, nommé débilement au nom du bon sens; l'AE, l'analysant du jury et l'analysant, tous quatre étant inscrits aux quatre points du graphe, ce qui fait que Lacan disait qu'il ne s'agissait pas d'une hiérarchie traditionnelle mais que c'était un fait de structure. Dans cette structure, l'audace de Lacan est de prétendre que celui qui est en position d'articuler sa parole au fameux signifiant S( $\mathcal{A}$ ) - soit le passant s'opposant en cela à l'AME - témoignerait de la reconnaissance du passage ou du rapport d'un sujet qui parle, d'un passant, à une dimension de la loi non pas institutionnelle mais en rapport avec ce qu'il y a de transcendant dans le langage. Le mot est dans Lacan lui-même.

C'est là que je rejoins ce que disait Catherine. Je crois qu'il faut avoir le courage de reconnaître que toutes les nominations qui avaient lieu à l'École freudienne ne tenaient qu'à l'énonciation de Lacan, pour autant que du fait que nous assistions à son séminaire, nous le mettions à une place énonciative particulière où nous étions en position de reconnaître un certain rapport de Lacan à cette loi qui n'était ni la loi du principe de plaisir ni la loi institutionnelle. Ces nominations tenaient à son énonciation, de telle sorte qu'après la mort de Lacan, il est vrai de dire que le maintien de ces nominations pouvait être vécu par ceux qui voulaient les maintenir comme une sorte d'imposture, car ces nominations étaient liées à une énonciation reconnue, effectuée dans un moment fugitif, et n'étaient pas faites pour perdurer,

pour s'établir dans la permanence. Et je pense que l'ambiance de meurtre dont parlait Jean-Pierre, que j'ai vécue aussi, venait de ce qu'en mettant aux commandes de la psychanalyse la dimension du vote, nous nous trouvions dans la dimension d'un attentat au symbolique. Le problème qui se pose à nous est donc de savoir si une communauté d'analystes peut rester indemne quand personne n'est dans une position énonciative reconnue, comme ce fut le cas de celle de Lacan, de Freud. Comment faire? Comment inventer des dispositifs qui laissent une chance à cette dimension de l'au-delà de S(~~A~~) ? C'est une question qui continue à tracasser un certain nombre d'entre-nous.

*Texte de l'intervention de M Nacht à l'assemblée générale de l'EFP du 16 mars 1980.*

Lorsque j'ai demandé mon inscription à l'École freudienne, c'était dans la certitude que Jacques Lacan et ses élèves y animaient la psychanalyse hors des effets de pouvoir qui tendent à en dénaturer l'éthique, à en pervertir l'esprit et la lettre.

L'EFP devait être ce lieu de travail épuré de toutes visées autres que freudiennes.

Depuis la lettre annonçant la dissolution arbitraire de cette école, j'ai constaté qu'il était constamment fait appel au public pour lui suggérer de reconnaître Jacques Lacan comme l'unique représentant de la psychanalyse. Et ce n'était pas aux psychanalystes qu'il était fait appel, ce qui ne manque pas de logique, mais à ceux qu'une telle exhibition sur les tréteaux pouvait fasciner.

J'aurais souhaité meilleure tombée de rideau s'il en devait être. C'est aussi effrayant d'accents ubuesques, et l'on ne peut vraiment pas s'écrier «Vive la Pologne!»

L'on ne peut, non plus, dans une fidélité que je comprends jusqu'au déchirement, espérer modifier de l'intérieur ce qui procède de l'ambition et utilise le crédit de la psychanalyse et de ce qui fut le mérite de Jacques Lacan.

Mais, par delà cette décomposition, demeure de qui a contribué à nous enseigner. Ce n'est pas à rejeter mais à entretenir vivant et à étudier.

C'est pourquoi, n'étant pas seul, je voterai aujourd'hui pour la non modification des statuts.

Par l'acte qui tend à la répétition, se constitue, ici même, une compagnie séparée, que rien n'avère encore si ce n'est qu'elle peut partager sans se concevoir collée. Je l'accepte.

Marc Nacht